Annexe A.1.11.1.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Commission consultative des programmes de l'enseignement musical

Programme d'études
Direction chorale

Annexe A.1.11.1.

Table des matières

Division inférieure - 1er cycle ..... p. 2

Division inférieure – 2e cycle ..... p. 3

Division moyenne ..... p. 5

Division moyenne spécialisée ..... p. 6

Division supérieure ..... p. 7

DIVISION INFÉRIEURE – 1er CYCLE

Compétences souhaitées

1. Gestique organisée : être capable de battre clairement les mesures d'usage
2. Donner le bon exemple (par le geste et la voix)
3. Savoir faire un travail basique de répétition, en principe a cappella. Toutefois le piano peut être utilisé

Examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle

Épreuve publique :

- 1 œuvre au choix de l'enseignant préparée par l'élève mais non préparée par la chorale à diriger
- 1 œuvre du répertoire de la chorale au choix de l'enseignant à diriger par l'élève

Détails d'exécution :

La durée de l'épreuve d'examen ne doit pas dépasser 20 minutes.

Répertoire-type pour l'examen du diplôme du premier cycle

Canon à 3 voix

einfacher vierstimmiger Liedsatz

Hassler, Hans Leo	Pavane
Praetorius, Michael	Lobt Gott, ihr Christen
Ebeling, Johann Georg	Die güldne Sonne
Morley, Thomas	Though Philomela lost her love
Gervaise, Claude	A Paris y a t'une vielle
Moore, James	An Irish blessing (trad.)
Janequin, Clément	Fyez vous y
Porat, Tova	Elle haderech
Rao, Doreen	Siyahamba

DIVISION INFÉRIEURE – 2e CYCLE

Compétences souhaitées

1. Approfondissement des compétences acquises en 1er cycle
2. Organiser une répétition
3. Faire un échauffement vocal
4. Mettre l'accent sur la musicalité lors du travail de répétition
5. Pratique active du chant
6. Avoir des notions d'un instrument à clavier
7. Evolution de la gestique en fonction du répertoire
8. Faire un travail de répétition a cappella, toutefois le piano peut être utilisé

Conditions d'admission au cours :

1. Être détenteur du diplôme du premier cycle en direction chorale (ou équivalent)
2. Suivre ou avoir suivi les cours de formation musicale de la division moyenne spécialisée
3. Suivre ou avoir suivi les cours dans une branche instrumentale/chant
4. Avoir des notions de piano
5. Assister en auditeur libre aux cours de psychopédagogie

Conditions d'obtention du diplôme du deuxième cycle :

1. Être détenteur du diplôme du troisième cycle ou du diplôme du premier prix dans une branche instrumentale/vocale
2. Être détenteur du certificat de la division moyenne spécialisée en formation musicale

Examen pour l'obtention du diplôme du deuxième cycle

Épreuve publique :

- Échauffement vocal de la chorale par l'élève
- 1 œuvre au choix de l'enseignant préparée par l'élève mais non préparée par la chorale à diriger
- 1 œuvre au choix de l'enseignant du répertoire de la chorale à diriger par l'élève

Détails d'exécution

La durée de l'épreuve d'examen ne doit pas dépasser 25 minutes.

Répertoire-type pour l'examen du diplôme du deuxième cycle

Praetorius, Michael	Fuga à 3
Morley, Thomas	April is in my mistress'face
Banchieri, Adriano	Capricciata
Bach, Johann Sebastian	Choralgesänge Edition Breitkopf EB. 3765
Mozart, Wolfgang Amadeus	Ave verum
Distler, Hugo	Ich brach drei dürre Reiselein

DIVISION MOYENNE

Compétences souhaitées

1. Approfondissement des compétences acquises en 2e cycle de la division inférieure
2. Travail de la mémoire : être capable de diriger de mémoire, du moins en partie
3. Elaborer un planning de répétition et le mettre en œuvre
4. Être conscient de l'importance du langage corporel

Conditions d'admission au cours :

1. Être détenteur du diplôme du deuxième cycle en direction chorale (ou équivalent)
2. Avoir des notions de piano d'accompagnement
3. Faire partie ou avoir fait partie d'un ensemble vocal d'un établissement d'enseignement musical

Examen pour l'obtention du diplôme du troisième cycle

Épreuve publique :

- Échauffement vocal de la chorale par l'élève
- 1 œuvre au choix de l'enseignant préparée par l'élève, mais inconnue à la chorale à diriger
- 1 œuvre au choix de l'enseignant du répertoire de la chorale à diriger par l'élève

Détails d'exécution

La durée de l'épreuve d'examen ne doit pas dépasser 30 minutes.

Répertoire-type pour l'examen du diplôme du troisième cycle

Händel, Georg Friedrich	The Messiah – Pt. 3: No.44 « Since by man came death »
Bach, Johann Sebastian	Weihnachtsoratorium, Kantate V – No.44 Rezitativ « Da Jesus geboren war » (Chor und 2 Soli)
Brahms, Johannes	In stiller Nacht (Chor a cappella)
Bruckner, Anton	Locus iste
Rautavaara, Einojuhani	Personalia (Sprechgesang)

DIVISION MOYENNE SPÉCIALISÉE

Compétences souhaitées

1. Approfondissement des compétences acquises en 2e cycle de la division inférieure
2. Travail de la mémoire : être capable de diriger de mémoire, du moins en partie
3. Elaborer un planning de répétition et le mettre en œuvre
4. Être conscient de l'importance du langage corporel
5. Avoir des connaissances basiques des différents styles musicaux
6. Avoir des notions de la direction d'orchestre
7. Défendre son travail de répétition (en discussion avec le jury de l'examen et en présence de l'enseignant de l'élève)

Conditions d'admission au cours :

1. Être détenteur du diplôme du deuxième cycle en direction chorale (ou équivalent)
2. Assister en auditeur libre aux cours instrumentaux/chant, ensembles (vocaux) et orchestres d'un établissement d'enseignement musical
3. Avoir des notions de jeu de partition au clavier
4. Faire partie ou avoir fait partie d'un ensemble vocal d'un établissement d'enseignement musical

Examen pour l'obtention du diplôme du premier prix

Épreuve publique :

- Échauffement vocal de la chorale par l'élève
- 1 œuvre au choix de l'enseignant préparée par l'élève, mais inconnue à la chorale à diriger
- 1 œuvre au choix de l'enseignant du répertoire de la chorale à diriger par l'élève

Détails d'exécution

La durée de l'épreuve d'examen ne doit pas dépasser 30 minutes.

Répertoire-type pour l'examen du diplôme du premier prix

Bach, Johann Sebastian	Johannespassion – No.4 bis No.7 (Tenorsolo und Chor)
Mozart, Wolfgang Amadeus	« Lacrimosa »
Mendelssohn-Bartholdy, Felix	Hymne « Hör mein Bitten » (Sopran und Chor)
Brahms, Johannes	Waldesnacht (Chor a cappella)
Reger, Max	Unser lieben Frauen Traum (Chor a cappella)

DIVISION SUPÉRIEURE

L'élève en division supérieure doit être capable d'élaborer un concept de programme, de préparer ce programme et de l'exécuter.

Examen pour l'obtention du diplôme supérieur

Épreuve d'admission :

- Travail de répétition par l'élève d'une œuvre au choix avec une chorale

La durée de l'épreuve ne doit pas dépasser 45 minutes.

Examen :

- Travail de répétition par l'élève d'une œuvre au choix avec une chorale et l'exécution de cette œuvre en concert, dirigé par l'élève

La durée de l'épreuve d'examen ne doit pas dépasser 45 minutes.

Répertoire-type pour l'examen du diplôme supérieur

Honegger, Arthur	Le Roi David
Orff, Carl	Carmina Burana
Duruflé, Maurice	Requiem
Tippett, Michael	A child of our time
Britten, Benjamin	War Requiem
Brahms, Johannes	Requiem
Bruckner, Anton	3 Messen